



Orientations

Validées lors de l'assemblée générale du 27 mars 2015

FRAPNA Drôme • 38 Avenue de Verdun • 26000 VALENCE

Tél. : 04.75.81.12.44 • E-mail : frapna-drome@frapna.org • Site : <http://www.frapna.org/drome/>

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, délégation de France Nature Environnement

La FRAPNA Drôme est une fédération d'associations et de citoyens qui agissent collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée.

Assemblée générale de la FRAPNA Drôme du 27 mars 2015

Les orientations prises en 2007 ont amené des changements dans l'association et ont été adaptées chaque année lors des Assemblées Générales. L'association a évolué conformément à ces textes. Pour 2015, et dans la continuité, le conseil d'administration propose de mettre l'accent particulièrement sur les points suivants.

La FRAPNA Drôme, patrimoine et espoir

La Drôme est un département exceptionnel par ses paysages et sa biodiversité. Depuis 37 ans, la FRAPNA Drôme est devenue un acteur incontournable de ce territoire. Face aux urgences écologiques, l'association représente pour une partie importante de la population, bien au-delà de ses adhérents, l'espoir d'agir collectivement pour défendre un accès équitable et durable aux ressources, dans un environnement sain et une nature préservée.

Les adhérents appellent tous les drômois à les rejoindre pour consolider cette organisation comme un bien commun, qu'aucun pouvoir politique ou économique ne saura influencer.

L'association, comme les ressources naturelles, doit être disponible pour les générations futures.

Il faut à l'association un financement citoyen qui la maintienne en dehors du système marchand, qui ne l'oblige pas à se taire et qui préserve sa créativité.

Trois leviers seront utilisés encore en 2015:

- Demande de subventions exclusivement sur la globalité de notre projet auprès de tous nos partenaires.
- Réduction des dépenses.
- Appel aux dons et à l'investissement bénévole.

C'est dans cette logique que depuis plusieurs années, nous déclarons : *la force de la FRAPNA Drôme, c'est la force de ses adhérents, indispensables, nombreux, et acteurs du projet associatif*. L'organisation associative est un précieux outil. Nous la voulons exemplaire, à l'image de la société que nous souhaitons... Elle est ouverte à tous et permet de rassembler, de s'organiser, de développer ensemble un discours audible et cohérent. C'est ainsi que la FRAPNA Drôme ne gagne jamais seule sur un dossier, elle imprègne toute la société qui agit et réagit.

L'image de l'association devra encore évoluer en 2015, pour que tous sachent que la FRAPNA Drôme n'est pas une organisation de professionnels, un cabinet d'étude, encore moins une administration bis, mais bien l'expression de l'expertise citoyenne.

En 2014, 793 adhérents dont 31 associations ont cotisé, mais ce sont finalement plusieurs milliers de sympathisants qui ont contribué aux objectifs de l'association.

En 2015, pour préserver la FRAPNA comme patrimoine et espoir, les adhérents seront ainsi plus nombreux et acteurs du projet associatif.

Un projet associatif, 4 piliers

Nous donnerons sens et cohérence à nos actions dans le projet associatif en 4 piliers élaboré en 2013 (voir projet complet page 37 de ce numéro):

1. Pour sortir de la boulimie énergétique
2. Pour considérer la nature autrement
3. Pour préserver l'eau, les terres agricoles et naturelles
4. Pour agir ensemble

Méthode

Le mode d'action de l'association est identique pour tous ses projets. Il vise à animer la démocratie sur les enjeux environnementaux :

- mutualiser l'information, la diffuser,
- réunir des groupes, animer leur mobilisation, leur fournir une logistique et une organisation,
- élaborer ensemble des positions pour participer au débat public,
- communiquer, former, informer,
- rassembler les partenaires pour faire converger nos forces sur chaque objectif.

La FRAPNA recherche sans cesse une plus grande cohérence avec l'image de la société qu'elle souhaite : élaborer ses actions avec le plus grand nombre, ne plus gaspiller, développer des ressources locales citoyennes renouvelables, préserver la qualité de vie, générer du bonheur, de la convivialité.

Par souci d'efficacité, les dirigeants de l'association ont parfois avancé trop rapidement. **En 2015, la FRAPNA Drôme ne multipliera pas ses dossiers mais les partagera mieux.**

Les administrateurs de l'association seront des animateurs pour aider les adhérents à s'organiser.

Depuis janvier 2014, une grande partie du travail administratif de l'association a été pris en charge par les bénévoles. Ceci aura permis une économie mais surtout l'appropriation de la structure par les adhérents. En 2015, ils devront être plus nombreux pour que ces travaux de gestion réguliers soient mieux partagés et assurés dans la continuité. Les tâches nécessaires pour que l'association fonctionne seront définies plus précisément. Avec la participation de tous les adhérents, l'accueil et la communication interne seront encore améliorés.

Des méthodes seront trouvées pour harmoniser le fonctionnement collectif : s'écouter, prendre en charge, respecter le projet commun, les délais. Ce fonctionnement doit être attractif pour renforcer l'équipe des responsables.

En 2015, nous communiquerons mieux sur les textes et principes permettant de bien comprendre le fonctionnement de l'association. Le règlement intérieur sera actualisé.

Actions 2015

Les actions de la FRAPNA Drôme se poursuivent chaque année dans la continuité de l'exercice précédent ; c'est seulement dans cette continuité qu'elles restent prévisibles, car elles se redéfinissent aussi en fonction de l'actualité, de la capacité d'investissement des adhérents et de la mobilisation des citoyens.

Les animations dans la nature seront renforcées pour redonner le sens de notre projet et le rendre attractif.

FRAPNA Région

Depuis quelques années, le conseil d'administration s'interroge sur la direction suivie par la FRAPNA Région. La FRAPNA Drôme reproche une organisation centralisée, trop éloignée des adhérents, trop dépendante de partenariats pouvant entraver sa liberté d'action.

Depuis deux années, la FRAPNA Région ne soutient plus le projet associatif de la FRAPNA Drôme adopté en AG par les adhérents. C'est ainsi que le Conseil Régional ne nous finance plus. Le maintien d'un échelon régional de la fédération est-il donc pertinent ?

En 2015, la FRAPNA Drôme prendra des dispositions permettant la mise en œuvre de son projet associatif et l'indépendance de l'association départementale pour continuer à construire avec les citoyens.

Affaires juridiques

Les adhérents de la FRAPNA Drôme agissent prioritairement dans le dialogue avec les concitoyens, les responsables, les élus.

A la fin des débats, la réglementation n'est parfois pas appliquée.

Il faut alors donner du poids aux arguments en déposant des recours devant les tribunaux.

Les recours juridiques sont coûteux et ne permettent pas toujours de faire appliquer la Loi. En effet, les différents niveaux de recours permettent de faire durer les affaires sans mettre jamais en application les décisions, particulièrement face aux collectivités devant les tribunaux administratifs.

En 2015, les affaires juridiques :

- cibleront des cas exemplaires sur le département car il n'est pas possible de poursuivre toutes les infractions nuisant à l'environnement.
- ne se feront qu'avec l'appui d'autres partenaires et celui de la population.

Pour gagner en efficacité, le travail de communication sera intensifié :

- En amont des affaires pour informer le public, alimenter les débats, et pour renforcer la participation financière des citoyens aux recours.
- Après les décisions juridiques, pour les faire connaître à la population.